

JEAN-MARIE COUTORD

L'écomusée de la forêt d'Orient : un site à découvrir



À Brienne-la-Vieille, au cœur de la forêt d'Orient, 2 000 m² d'exposition vous attendent. Araires, charrues, brabants, herses, semoirs... Divers matériels agricoles restaurés dans leur couleur d'origine retracent le travail de la terre : labours, semailles, récolte, battage. Une grange réimplantée sur le site abrite des métiers d'autrefois (vigneron, cordier, bûcheron, menuisier, forgeron).

Des tracteurs anciens, un habitat champenois (cuisine, chambre) et des mannequins en costume d'époque complètent l'ensemble. La traite du lait, la fabrication du beurre et du fromage sont également évoquées dans l'ancienne fromagerie. Un autre local est consacré à la lessive. Des guides bénévoles vous expliqueront la fabrication d'une roue en bois avec les machines d'époque, à la boutique du charron et du maréchal-ferrant. Amoureux de la ruralité, cette balade au travers de l'agriculture de nos aïeux et des métiers anciens vous enchantera.

Cet écomusée, créé par des passionnés, est subventionné par le Conseil général via le PNRFO.

Ouvert du mardi au samedi (10h-12h et 14h-18h), dimanches et jours fériés (14h-18h). Tél. : 03 25 92 95 84.

■ **Jean-Marie Coutord** : conseiller général du canton de Brienne-le-Château, membre de la commission permanente, secrétaire de la commission Enseignement, formation, sport et culture

GÉRARD ANCELIN

Électrification et grand gabarit : enfin un calendrier



À propos de ces deux dossiers d'équipements structurants, essentiels pour l'Aube, un calendrier est enfin fixé. C'est une belle avancée. Concernant l'électrification de la ligne SNCF Paris-Troyes, le Conseil général sera un acteur important. Cofinanceur (17,5 M€ sur 135 M€ pour la partie champardennaise), il sera aussi maître d'ouvrage du rehaussement des ponts surplombant la voie (sur routes

départementales et même communales). Réseau ferré de France (RFF) a annoncé un début des travaux fin 2013-début 2014, pour une mise en service fin 2017. Quant à la mise à grand gabarit de la liaison fluviale Bray-sur-Seine (77)/Nogent-sur-Seine, qui intéresse l'ensemble du département, l'objectif est une mise en service en 2018, après 4 ans de travaux. Pour l'heure, il s'agit, pour Voies navigables de France (VNF), de procéder au débat public. Il faut donc rester mobilisé sur ce dossier, car les semaines qui viennent vont conditionner la suite de ce grand chantier qui, comme celui de l'électrification de la voie ferrée – au-delà de l'attente des usagers – va, lui aussi, procurer un surcroît d'activités bienvenu pour les entreprises locales.

■ **Gérard Ancelin** : conseiller général du canton de Nogent-sur-Seine, vice-président de la commission permanente, président de la commission de l'Économie

NICOLAS JUILLET ET MARC DOMÈCE

Éco-industrie/énergies renouvelables : pourquoi la Biogaz Vallée® dans l'Aube



Au 1^{er} semestre 2011, le Conseil général a fait réaliser une étude de faisabilité d'une filière éco-industrielle dans l'Aube : la filière biogaz.

Le comité de pilotage ayant mis en évidence de réels potentiels locaux (agriculture, recherche, enseignement, entreprises), l'Aube pourrait devenir le berceau de la Biogaz Vallée®.

Les intérêts que nous y voyons sont multiples : structuration d'une filière ; recherche et développement ; développement local. Quelques rappels concernant la méthanisation : la méthanisation est un procédé qui permet de transformer de la matière – en particulier des déchets ou coproduits agricoles – pour en sortir de l'énergie grâce à des bactéries. Ce procédé a l'avantage de garder, à ce que l'on appelle le "digestat", une valeur agronomique qui permet d'amender les sols – en particulier en matière organique (azote, potasse, phosphates). Appelée biogaz, l'énergie ainsi produite peut être transformée en électricité, en chaleur ; le biogaz peut également être injecté dans les réseaux.

Pourquoi dans l'Aube ? Une unité fonctionne déjà à Dampierre ; une autre devrait être installée dans l'agglomération troyenne, par la Sem Énergie, en partenariat avec la société Holding Verte et Ledjo Énergie (pour alimenter le réseau de chaleur des Chartreux). Notre ambition est, en partenariat avec l'expert René Moletta (ex-directeur de recherche à l'Inra), de permettre à cette filière d'améliorer ses performances avec la création d'un pôle de recherche à l'UTT ; et de permettre à des entreprises locales de fournir les biens d'équipement.

L'ambition est aussi de pouvoir installer des unités sur l'ensemble du département, car l'enjeu est bien celui de la proximité : proximité pour les apports, proximité pour l'utilisation de la chaleur, et pour l'utilisation agricole des digestats.

En bref, des circuits courts, vertueux sur le plan environnemental, et qui contribuent aussi au développement économique local. Projet d'envergure nationale, la Biogaz Vallée® s'inscrit dans l'objectif du Grenelle de l'environnement de 23 % d'énergie renouvelable en 2020. Elle bénéficierait, de plus, du nouveau soutien public à la filière (revalorisation, annoncée en mai par l'État, du tarif d'achat de l'électricité produite à partir de biogaz).

■ **Nicolas Juillet** : conseiller général du canton de Marcilly-le-Hayer, vice-président de la commission permanente, président de la commission Tourisme, environnement et cadre de vie

■ **Marc Domèce** : conseiller général du canton d'Aix-en-Othe, secrétaire de la commission permanente, vice-président de la commission Infrastructures, patrimoine, équipements et sécurité